

Séance du Mardi 11 avril 2023 à 20h30

Présents : MM. PARIS, JALADE, ROITERO, GARRIGUES, ALBINET, DOMENECH, MALIÉ, AMADO MARTINEZ, M. SOULIÉ, C. DURAND, R. VIAROUGE, J. PACE, CALMELS

Excusé : - Secrétaire : M. SOULIÉ

Ordre du jour :

Vote des Budgets Punitifs : Budget Communal - Budget Assainissement
Budget Boulangerie - Budget Lotissement Cantalaise
(13 voix pour)

Vote des taux d'imposition : Reconduction des taux de 2022, sans augmentation.
TFPB 29,04% TFPNB 46,79% TH 8,89% (13 voix pour)

Vote des subventions allouées aux associations : montant total versé 4.366€ (13 voix pour)

Affaires juridiques :

- Assainissement collectif M^e Lebourg : la Commune est mise au Tribunal par les vendeurs de la maison Lebourg, rue du Centre. Les vendeurs mettent en cause la commune de ne pas avoir vérifié la totalité de la connexion à l'assainissement collectif. Saisie d'un avocat pour notre défense, M^e Le Doucen à Rodez.
- Procédure d'expulsion des locataires LADDO NAMUR à lancer auprès de l'huissier M^e SEGURET, à Rodez. (13 voix pour)

Retrait 5 délibérations concernant 5 avenants, pour l'extension de la Boulangerie, à la demande de la Sous-Prefecture (13 voix pour)

Boulangerie : continuité des travaux

Ecole : Evacuation de l'avenir de l'Ecole en termes d'effectifs et d'enseignants. Demande de mutation de l'institutrice Abecassis, au vu des Conseils d'école, des précédents courriers des parents d'élèves et du Maire, des dysfonctionnements constatés par les Atsem, des échanges avec la Directrice et l'Inspectrice, de l'évolution des effectifs et du risque des départs volontaires. (13 voix pour)

